

# SCPI : Société Civile de Placement Immobilier

Les SCPI (Société Civile de Placement Immobilier) sont un placement immobilier locatif sans aucun souci de gestion. Les SCPI sont idéales pour diversifier votre patrimoine et obtenir des revenus complémentaires (immédiats ou différés).

La SCPI est un placement au sous-jacent solide (immobilier d'habitation et immobilier professionnel), qui affiche des performances stables depuis de nombreuses années.

Investir dans la pierre via les SCPI de rendement permet à l'investisseur de percevoir des revenus complémentaires. Ces revenus sont issus des loyers des actifs immobiliers loués aux entreprises du parc immobilier de la SCPI.

Contrairement à un placement immobilier en direct où le risque se répartit la plupart du temps sur un actif immobilier avec un seul locataire.

En SCPI, le risque est mutualisé : la SCPI dispose d'un patrimoine diversifié de plusieurs immeubles (généralement une centaine par SCPI), géographiquement, typologiquement et dans sa stratégie.

Vous pouvez avoir davantage de mutualisation pour votre épargne en investissant dans plusieurs SCPI !

Se constituer un portefeuille de SCPI permet de diversifier ses stratégies d'investissement.